

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

 Arrondissement d'Annecy

 Canton de Rumilly

 COMMUNES DE MASSINGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 12

Présents : 08

Pouvoirs : 04

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Massingy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BLOCMAN.

Date de convocation : 20 octobre 2022

Présents : M. Jean-Michel BLOCMAN, Maire ;

MM BUTTIN Alexis, CORDIER Laurent, FRITSCH Sébastien, JOURNET Thibaut, MAIRE James, PERRIER Alain, MM GRILLET Anthony,

Absents excusés : Mmes BUTTIN Océane, CHATELLIER-TOURREL Anne-Sophie, LEPREVOST Audrey, TIOULONG Félicé (arrivé à 20h36)

Pouvoirs : M TIOULONG Félicé donne pouvoir à M CORDIER Laurent jusqu'à son arrivée à 20h36

Mme BUTTIN Océane donne pouvoir à M BUTTIN Alexis

Mme LEPREVOST Audrey donne pouvoir à M FRITSCH Sébastien

Mme CHATELLIER-TOURREL Anne-Sophie donne pouvoir à Anthony GRILLET

Démissions : DURAND Françoise, OCHALEK Christelle

Décès : Mme GENOUX Gilberte

M FRITSCH Sébastien a été élu secrétaire de séance

N° DEL 26/2022

7.10.3 Redevances

Objet : Redevance occupation salle polyvalente au 1^{er} janvier 2023

M. Le Maire propose d'ajouter un tarif horaire pour le ménage fait par l'agent en charge de la salle des fêtes, lorsque celle-ci est rendue sale, ou que le ménage n'est pas correctement fait.

Il propose également de laisser les tarifs d'occupation de la salle polyvalente tels que.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité,

☞ **ACCEPTE** les tarifs d'occupation de la salle polyvalente comme ci-après :

	Associations Massingy	Habitants Massingy	Habitants hors Massingy
Salles de réunion			
Soirée/Journée	gratuit	30 €	50 €
Forfait week-end		50 €	80 €
Evènements imprévus			
½ journée		50 €	
Journée		100 €	
Grande Salle			
* Manifestation	120 €*	400 €
* Assemblée générale			800 €
* Forfait week-end		400 €	
Office	gratuit	gratuit	gratuit
Vaisselle			80 €

* à but lucratif

- Pour les associations de Massingy, la première manifestation de l'année à but lucratif sera gratuite.
- Pour toutes les associations, communales et extérieures, une participation aux frais de fonctionnement de la salle de 2.00 € par heure est demandée pour l'utilisation de la salle de façon régulière.
- Si le ménage n'a pas été correctement fait, un coût de 45 euros sera facturé par heure de ménage effectuée par l'agent de service

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Michel BLOCMAN

